Commune de SAINT-CARNÉ
1 Place de la Mairie
22 100 SAINT-CARNÉ

Envoyé en préfecture le 19/01/2026
Reçu en préfecture le 19/01/2026
Publié le
ID : 022-212202808-20260114-20260102-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le **mercredi 14 Janvier 2026** à 20 heures, le Conseil Municipal de Saint-Carné s'est réuni, à la mairie, sous la présidence de Mr Ronan TRELLU, Maire.
Date de la convocation : 08/01/2026
Membres en exercice : 11 Présents : 8 Pouvoirs : 1

Présents : Ronan TRELLU, Nathalie GUÉRIN, Jean-Marc ROUXEL, Anne-Sophie LEROUX, Virginie FAUCARD, Allain HOUEL, Carmen VOLANTIN, Jérôme RICARD (arrivé à 20h30).
Absents excusés : Liliane SIMON (pouvoir à Virginie FAUCARD)
Absent : Nathalie ERMEL, Xavier LE CUDENNEC
Secrétaire de séance : Nathalie GUÉRIN

DELIBERATION 2026.01.02 – TRAVAUX- RETABLE MAJEUR-AUTORISATION DE TRAVAUX-VALIDATION PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL- SOLLICITATION SUBVENTIONS

Suite à l'approbation du montant chiffré des travaux estimés à la phase de l'Avant-Projet Définitif des Travaux (271 411.43€ HT) , M. le Maire explique qu'il convient :

- D'autoriser le lancement des travaux et par conséquent d'envoyer la demande d'autorisation de travaux à la DRAC et au Département
- De valider le plan de financement prévisionnel
- De solliciter les subventions auprès de la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles), du Département et de la Région.

1ère phase : étude et restauration de la Vierge
2ème phase: Travaux avec Maîtrise d'Œuvre

PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL

		DEPENSES					RECETTES		
		Libellé	Entreprise	Montant HT	Montant TTC		Libellé	Organisme	Montant
Objet classé	RETABLE MAJEUR	Etude retable majeur	L'Atelier du Vieux Presbytère 22 420 LANVELLEC	18 572.00 €	22 286.40 €	ETUDE	Subvention pour l'étude	DRAC	8 572.00 €
		Maitrise d'Œuvre	ARCHAEB	28 498.20 €	34 197.84 €		Subvention pour l'étude	DEPARTEMENT	2 429.00 €
		Estmatif travaux au 14.01.2025		271 411.43 €	325 693.72 €				
Objet inscrit	VIERGE A L'ENFANT	Restauration Vierge à l'Enfant	ACR Polychromies 49 000 ANGERS	2 858.00 €	3 969.60 €	RESTAURATION	Subvention pour la restauration	DRAC	91 000.00 €
							Subvention pour la restauration	Département	23 000.00 €
							Subvention pour la restauration ET l'étude	Conseil Régional	50 000.00 €
							Subvention pour la restauration de la Vierge	Conseil Régional	714.50 €
							Autofiancement	Commune de Saint Carné	196 432.06 €
		TOTAL DEPENSE		321 339.63 €	386 147.56 €		TOTAL RECETTES		372 147.56 €

A noter : ***l'étude et travaux de la 1ère phase (en bleu) ont été exécutés et payés et les subventions accordées pour cette 1ère phase, encaissées.***

Envoyé en préfecture le 19/01/2026
Reçu en préfecture le 19/01/2026
Publié le
ID : 022-212202808-20260114-20260102-DE

✓ **Décision :**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- AUTORISE le lancement des travaux de restauration du retable et par conséquent autorise l'envoi de la demande d'autorisation de travaux à la DRAC et au Département,
- VALIDE le plan prévisionnel de financement pour la restauration du retable majeur tel que présenté ci-dessus,
- SOLLICITE la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) de Bretagne, le Département des Côtes d'Armor et la Région Bretagne pour l'obtention de subvention pour la restauration du retable majeur classé de l'église de Saint-Carné.

Pour extrait certifié conforme au registre
Le Maire,
Ronan TRELLU



Délibération certifiée exécutoire compte tenu de :
- la publication le : 16/01/26
Le Maire,
Ronan TRELLU

